## Auto-évaluation : création d'un giratoire pour mise en sécurité du carrefour au droit du PR 1+000, et d'une voie de raccordement entre les RD 627 et 27 à LEUCATE

Le Conseil Général de l'Aude envisage la création d'un giratoire sur la route départementale 627 pour la mise en sécurité du carrefour desservant la déchèterie, la voie d'accès à la SNCF et la cave coopérative, ainsi que la réalisation d'une voie de raccordement reliant la RD 627 à la RD 27.

Les caractéristiques principales du projet (superficie globale de 26 700 m²) sont les suivantes :

- Création d'un giratoire :
  - 25 mètres de rayon extérieur
  - 7m de largeur d'anneau + 2m de sur largeur franchissable
  - Voie du giratoire : 7m
  - Voie d'entrée du giratoire : 4m
  - Voie de sortie du giratoire : 5m
- Réalisation de la voie de raccordement RD 627/27 :
  - 350 mètres linéaires
  - Largeur de chaussée : 7 mètres

Au regard de l'analyse réalisée par le formulaire de demande d'examen préalable, il ressort que le projet présente peu d'enjeux environnementaux et ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact.

En effet, d'une part, l'emprise du futur giratoire se situe sur la Route Départementale 627, classée Route à Grande Circulation, avec un trafic routier important (9634 véhicules/jour), de par la présence de l'échangeur autoroutier à environ un kilomètre. La création d'un giratoire se limite à répondre à un enjeu de sécurité routière.

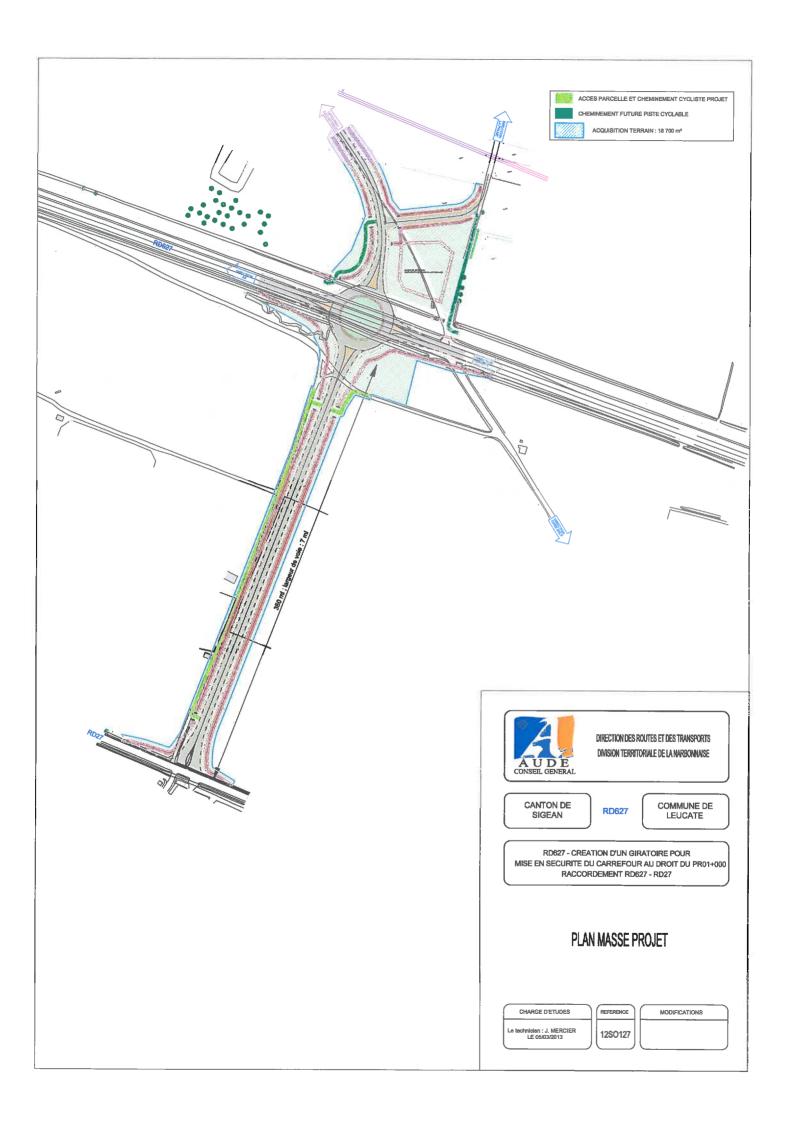
La nouvelle voie créée permettra la sécurisation de l'itinéraire, notamment pour les engins agricoles, sur une longueur de 350 mètres linéaires.

D'autre part, le projet se situe au voisinage immédiat du site Natura 2000 et de la ZNIEFF « Etang de Lapalme ». Le giratoire (avec bassin de rétention) et la voie de raccordement concerneront un empiétement mineur sur des surfaces de parcelles agricoles et vont prendre place d'arpents de vignes (environ 18 700 m²), mais sans toucher de plantes patrimoniales et des habitats sensibles inscrits.

Il convient de préciser que les parcelles à acquérir seront principalement des longes en bord de route, à proximité directe du réseau routier existant, nécessaires à la réalisation du giratoire, du bassin de rétention et de la voie de raccordement.

Enfin, le diagnostic environnemental réalisé démontre que le projet n'est pas de nature à générer des impacts environnementaux particuliers. Le projet sera éloigné des rives de l'étang, la forte activité de la route départementale 627 ne crée pas de conditions favorables pour le nichage des oiseaux de plaines agricoles.

Le Département s'engage toutefois à apporter une attention particulière à la qualité environnementale des matériaux utilisés pour la réalisation des travaux, ainsi que dans le cadre de l'aménagement paysager du projet.









**VUE A** 

PLAN PHOTOGRAPHIQUE

12SO127 CHARGE DETUCES

DPECTION DES ROUTES ET DES TRANSPORTS Omision tengtorale de la aubboarase RDR27 - CREATION D'UN GIRATONRE POUR MISE EN SECURITE DU CARREFOUR AU DROIT DU PROY-RACCORDEMENT RDR27 - RD27 RD627 CANTON DE SIGEAN

COMMUNE DE LEUCATE

